

1 INSCRIPTION SCOLAIRE

Votre enfant est né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, il va faire sa rentrée scolaire en petite section de maternelle en septembre 2018 :

► Vous devez procéder à son inscription scolaire.

Pour cela, **contactez l'Accueil Famille** avant le 26 janvier 2018 au 01.41.53.06.30 pour prendre un rendez-vous. Vous devez vous munir des **documents originaux** suivants :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- Pièce d'identité des parents,
- Carnet de santé,
- 2 justificatifs de domicile datés de moins de 3 mois (facture EDF / Engie, Veolia, quittance de loyer),
- Taxe d'habitation 2017,
- Jugement de divorce ou de séparation pour les familles concernées.

2 INSCRIPTION AU RESTAURANT ET AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Votre enfant va faire sa rentrée scolaire en septembre 2018 et il est déjà scolarisé au Raincy en moyenne section, grande section de maternelle, CP, CE1, CE2 ou CM1 en élémentaire :

► Vous devez procéder à son inscription périscolaire (**accueils de loisirs, accueils périscolaires du matin et du soir, restauration scolaire et étude**) et calculer votre nouveau quotient familial.

Pour cela, vous n'êtes pas obligé(e) de vous déplacer à l'Accueil Famille. Vous devez **remplir le dossier périscolaire et la fiche sanitaire que vous avez reçus ou les télécharger sur le site Internet de la ville www.leraincy.fr**, rubrique « Éducation/ services scolaires » et les retourner (ou les déposer) à l'Accueil Famille avant le 31 mai 2018 dernier délai, accompagnés des **photocopies des pièces justificatives** suivantes :



- Le dernier bulletin de salaire ou tout autre justificatif d'activité professionnelle (KBIS, déclarations de l'Urssaf, d'assurance vieillesse)
- Avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016)
- Attestation de la CAF avec le montant détaillé des prestations versées et le quotient familial de la CAF
- Attestation de responsabilité civile de(s) l'enfant(s)
- Certificat médical à la pratique du sport pour participer aux accueils de loisirs
- 1 photo d'identité de l'enfant

Pour tout problème de santé concernant votre enfant ou s'il fait l'objet d'un P.A.I. (protocole d'accueil individualisé), vous devez fournir un certificat médical établissant le problème rencontré par l'enfant.

À noter : *Tout dossier périscolaire reçu après le 31 mai 2018 sera mis en liste d'attente.*

RENTRÉE 2018-2019

► INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant entre en **petite section de maternelle** en septembre 2018 : prenez rendez-vous auprès de l'Accueil Famille **avant le 26 janvier 2018**.

Votre enfant entre en **CP ou en CM1**, présentez-vous à l'Accueil Famille avec les documents originaux demandés (voir au verso) **entre le 5 février et le 30 mars 2018**.

► INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION ET AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Transmettez votre inscription et les justificatifs nécessaires à l'Accueil Famille avant le **31 mai 2018**.

ACCUEIL FAMILLE

ESPACE RAYMOND MÈGE

72, allée du Jardin Anglais

Tél : 01.41.53.06.30

L'ACCUEIL FAMILLE
VOUS REÇOIT :

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- **Mardi** de 13h30 à 19h.